

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROUN
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008/ LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

DÉCLARATION À LA SUITE DE L'ENLÈVEMENT NOCTURNE DE ME FABIEN KENGNE PAR DES ÉLÉMENTS DE LA SEMIL EN EXÉCUTION DES MENACES DU RDPC PROFÉRÉES LE 28 MAI 2023 DANS L'ÉMISSION "DROIT DE RÉPONSE" SUR ÉQUINOXE TÉLÉVISION

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) est choqué et outré par l'acte de terrorisme d'État qu'a subi son représentant sur le plateau d'ÉQUINOXE SOIR, Maître KENGNE Fabien, le lundi 29 mai 2023, au sortir de cette émission de grande écoute.

En effet, dans sa volonté constante de terroriser tous ceux qui ont une opinion différente de la sienne, le régime en place, à travers la Sécurité Militaire (SEMIL), dont nul ne sait finalement quelles sont ses attributions, vu ses bruyantes implications dans toutes les affaires publiques et privées, et notamment dans les affaires politiques. L'enlèvement avec une violence inouïe et sans aucun titre de Me Fabien KENGNE a eu lieu devant l'immeuble siège de la télévision ÉQUINOXE. Il s'agit-là d'un acte de terrorisme d'État puisque le message derrière un tel acte est la volonté affichée de semer la peur dans le cœur et l'esprit de tous ceux qui dans le débat public ont une opinion dissidente de celle du pouvoir en place.

Cet acte terroriste est d'autant plus scandaleux qu'il avait été annoncé en mondovision quelques jours plus tôt, le dimanche 28 mai 2023, sur Équinoxe télévision par Monsieur Serge Henri KELBE, représentant du parti au pouvoir, le RDPC. La vidéo de cette annonce menaçante est désormais virale sur les réseaux sociaux.

Me Fabien KENGNE n'a été honteusement relâché au milieu de la nuit que grâce à la grande mobilisation déclenchée immédiatement par l'alerte générale lancée sur les réseaux sociaux.

Déjà en octobre 2020, le Coordonnateur National chargé du développement de notre parti, M. Pascal ZAMBOUE, avait été enlevé, menotté et affublé d'une cagoule, sans motif ni mandat, en plein jour dans la ville Douala par les funestes éléments de la Direction des Opérations (DO) de la Direction Générale de la Recherche Extérieure (DGRE). Au regard du triste sort réservé bien plus tard à MARTINEZ ZOGO par ces mêmes éléments de la DGRE, il y a lieu de croire

aujourd'hui que Pascal ZAMBOUE n'a eu la vie sauve dans ce kidnapping que grâce aux alertes lancées promptement sur les réseaux sociaux par des témoins oculaires de son enlèvement.

Le MRC condamne avec la dernière énergie cet acte barbare ainsi que la banalisation du recours à la terreur d'État dans la vie politique.

Le MRC demande au ministre Délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense de faire toute la lumière sur cet autre fait d'armes détestable qui discrédite la SEMIL, organe placé sous son autorité directe, car il tend à conforter l'image de la SEMIL comme un service hors la loi au service d'un parti politique.

Le MRC voit également dans cet acte terroriste, une intimidation des courageux avocats du "Collectif Me Sylvain Souop" qui défend les MARCHEURS PACIFIQUES arrêtés arbitrairement et détenus illégalement, selon l'Avis motivé du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire (GTDA) N°63/2022 du 4 novembre 2022.

Le MRC appelle le Peuple camerounais, les organisations de la société civile, et plus particulièrement le Barreau du Cameroun, à ne pas être indifférent à cet acte terroriste, qui ressemble à tous égards à une mise en garde d'un cabinet noir porteur d'un projet maléfique pour notre pays, comme le sont les assassinats crapuleux récents de MARTINEZ ZOGO et du prêtre OLA BEBE.

Le MRC appelle le Peuple CAMEROUNAIS à rester vigilant car un mauvais vent souffle sur 2
notre pays.

Notre compassion, notre solidarité et notre soutien total à Maître KENGNE.

Yaoundé le 30 mai 2023

Le Président national

Maurice KAMTO